## **GESTION LOCATIVE**



Confiez la gestion de votre parc locatif à CEPAGE Immobilier...

Nous vous garantissons équité, transparence, rigueur et efficacité dans toutes les démarches que nous accomplirons pour vous.

Deux agences de proximité à votre service.

Nos honoraires sont intégralement déductibles de vos revenus imposables.

### **PACK « CEPAGE » →** Honoraire Agence : 8 %\* TTC et tout compris.

(Sauf « Assurance PNO » en sus)

- o <u>Gestion financière</u>: Encaissement des loyers et des charges, Traitement CAF, virement propriétaire le 20 de chaque mois, révision des loyers, régularisation des provisions sur charges...
- o <u>Gestion comptable</u>: Avis d'échéance et quittancement, Comptes de gérance, Tenue des comptes locataires et propriétaires, Préparation état fiscal...
- o <u>Gestion du juridique</u>: Renouvellement des Baux et Avenants, Etats des lieux exceptionnels, Cautionnement, Missions expertises selon réglementation...
- Gestion du contentieux: Traitement des impayés, Relances, Transmission du dossier aux instances juridiques compétentes (Avocats, Huissiers, Assurances...)
- o <u>Gestion Technique</u>: Petit entretien courant et/ou urgent, Demande d'interventions avec devis préalables, Ordres de services, Suivi d'interventions, Contrôle des dépenses...
- o <u>Gestion des sinistres PNO ou GLI</u>: Déclarations, Suivis, Encaissements, Versements des indemnités, Devis, Travaux de réfection...
- Garantie des Loyers Impayés: GLI, si vous choisissez cette option, couvre le remboursement des loyers et des charges, si impayés, sans franchise, sans délai de carence et sans limite de somme, les détériorations immobilières, ainsi que la prise en charge de toutes les procédures contentieuses et judiciaires. Son coût est en principe de 3 à 4 % du montant des loyers CC. Nous vous la recommandons essentiellement pour garantir les villas récentes.

### **LOCATION - RELOCATION →** Honoraire : un mois de loyer HC et TTC.

(Un mois de loyer HC à charge du locataire et un mois de loyer HC à charge du propriétaire)

Publicité Presse et Internet, Recherche de locataires, Visites, Montage et Etude des dossiers, Enquête de solvabilité, Montage de la garantie « PNO » ou « GLI », Rédaction des baux et des cautions solidaires, Encaissement dépôt de garantie, Etats des lieux entrée et/ou sortie...



<sup>\*</sup> des loyers mensuels charges comprises et toutes sommes transitant sur le compte propriétaire.

### Règles strictement appliquées lors d'une demande d'attribution de logement dans le cadre de l'étude d'un dossier de candidature locataire

#### Cas n° 1: logement avec GLI

(Propriétaire assuré en Garantie des Loyers Impayés)

Revenus exigés, et dument justifiés, d'un montant minimum de <u>TROIS</u> fois le montant du loyer charges comprises. <u>Revenus stables</u> uniquement (Salaires CDI, Retraite, Pension Invalidité). Idem pour caution solidaire éventuelle.\*

\*NB: Etudiants et apprentis ; Caution Solidaire justifiant des garanties ci-dessus.!

# <u>Cas nº 2 : PNO, sans GLI, et revenus de 3 fois montant loyer minimum</u> (*Propriétaire qui n'a pas retenu l'option GLI*)

Revenus exigés, et dument justifiés, d'un montant minimum de <u>TROIS</u> fois le montant du loyer charges comprises. <u>Tous types de revenus</u> acceptés (Salaires CDI, CDD, Contrats Saisonniers, Intérim, Retraite, Pensions, Chômage, IDJ, Allocations, RSA, APL...).

# <u>Cas nº 3 :</u> PNO et revenus de 2 fois montant loyer + Caution solidaire (*Propriétaire qui n'a pas retenu l'option GLI*)

Revenus exigés, et dument justifiés, d'un montant minimum de <u>DEUX</u> fois le montant du loyer charges comprises. <u>Tous types de revenus</u> acceptés (Salaires CDI, CDD, Contrats Saisonniers, Intérim, Retraite, Pensions, Chômage, IDJ, Allocations, RSA, APL...) <u>PLUS CAUTION</u> solidaire d'une tierce personne qui devra fournir les mêmes garanties (que cas n°2) avec la même liste de pièces!

#### **Dans TOUS les cas:**

- ⇒ Les dossiers doivent être complets sinon pas examinés,
- ⇒ Les photocopies sont faites à l'agence à partir des originaux,
- ⇒ Les candidats locataires ne doivent pas être interdits bancaires (chèque barré),
- ⇒ Les employeurs sont contactés pour vérifier l'authenticité du contrat et des fiches de salaires,
- $\Rightarrow\,$  Les bailleurs précédents sont contactés pour vérifier la qualité du locataire,
- ⇒ Une simulation APL est établie,
- ⇒ Le montant d'un mois de loyer HC sera séquestré comme dépôt de garantie.
- ⇒ En dessous de DEUX fois le montant du loyer en revenus, le dossier est rejeté!